

# Instance de concertation et de suivi

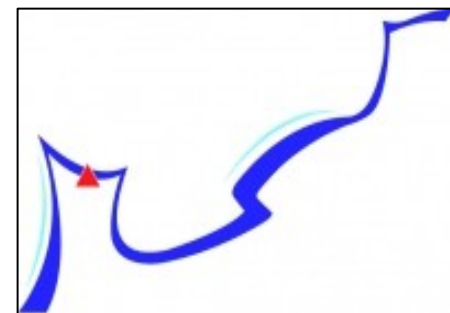
## Projet de parc éolien en mer de Fécamp

**Session plénière du 17  
juin 2016**



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
NORMANDIE



Préfecture maritime  
de la Manche et de la mer du Nord

# Ordre du jour

- Bilan des groupes de travail de l'instance de concertation et de suivi
- Grandes étapes administratives du projet
- Etat d'avancement du projet
- Point d'information sur le raccordement électrique

# Bilan des groupes de travail de l'instance de concertation et de suivi

# Rappel d'organisation de l'ISC

- Une instance plénière réunissant :
  - l'État et ses établissements publics
  - les collectivités locales concernées
  - les partenaires associatifs
  - les partenaires socio-économiques.
  
- Des groupes de travail techniques :
  - Études d'impact (pilotage DREAL)
  - Natura 2000 (pilotage DREAL)
  - Ressource halieutique (pilotage DREAL)
  - Sécurité maritime (pilotage PREMAR)
  - Impacts socio-économiques (pilotage SPH/Direccte)
  - Raccordement à terre (pilotage SPH/DREAL)
  - Procédures administratives (pilotage SPH/DREAL)

# Rappel d'organisation de l'ISC

	2012		2013				2014				2015				2016	
	Trim 3	Trim 4	Trim 1	Trim 2	Trim 3	Trim 4	Trim 1	Trim 2	Trim 3	Trim 4	Trim 1	Trim 2	Trim 3	Trim 4	Trim 1	Trim 2
ISC	1					1					1					1
Etudes d'impact	1		1		1											
Natura 2000	1		1		1											
Ress. Halieutique	1		1		1											
Sécurité maritime		1	1				1				1				1	
Impacts socio-éco			1			1										
Raccordement		1														
Proc. Administratives		2		1			1	1		1		1		1		
Concertation Fontaine			1			1										

Débat public CPDP : mars à avril 2013

Enquête publique unique : sept/oct 2015

Levée des risques (avril 2012 à octobre 2013)	Demandes autorisations adm.	Instruction des demandes d'autorisations adm.
---	-----------------------------	---

**T0 : avril 2012** : notification choix lauréat

**T0+18 : octobre 2013** : fin levée des risques

**T0+30 : octobre 2014** : dépôt des dossiers de demandes d'autorisations

- Mobilisation des GT en fonction des besoins
- Fréquence des GT liées aux phases du projet
- Adaptation des GT à l'évolution du projet

# Bilan 2015 des GT

- **Focalisation des GT sur deux sujets :**

- **Sécurité maritime**

- **Autorisations administratives et préparation des enquêtes publiques :**

- parc éolien (EOHF) : éoliennes, poste électrique en mer, réseau de câbles entre éoliennes jusqu'au poste

- base de maintenance (EOHF), port de Fécamp

- site de fabrication des fondations (EOHF), port du Havre

- raccordement électrique (RTE), du poste en mer au poste à terre

# *Bilan GT sécurité maritime*

- Depuis mise en place de l'ISC : 5 réunions (dont 2 en 2015) :
  - Processus itératif avec des praticiens de la mer
  - Retour de la « commission pêche » entre le consortium et les professionnels de la pêche : identification de principes de régulation
  - Retour et analyses des recommandations de la grande commission nautique
  
- Lettre du préfet maritime durant l'enquête publique (08/10/2015) :
  - Affirme le principe de maintien des usages préexistants selon un encadrement fin restant à déterminer
  - Echanges constructifs avec les professionnels de la pêche
  - Expertise de la marine nationale sur les opérations de secours par voie aériennes dans les parcs éoliens
  - Essais de calibrage d'intensité du balisage lumineux sur le mât de mesure de Fécamp (à venir)

# Grandes étapes administratives du projet



# Les jalons du cahier des charges

- 23 avril 2012 (T0) : notification du choix du lauréat.
- Octobre 2013 (T0+18) : levée des risques
- Décembre 2013 (T0+20) : fourniture à l'Etat des accords industriels relatifs au projet
- Avril 2014 (T0+24) : dépôt d'un dossier d'études d'évaluation des impacts
- Avril 2014 (T0+24) : dépôt d'un dossier de projet de demande d'autorisation d'occupation du domaine public maritime
- Octobre 2014 (T0+30) : dépôt des autres demandes d'autorisations administratives
- Avril 2015 (T0+36) : étude déterminant l'état initial de la ressource halieutique
- 2018 : Mise en place d'au moins 20 % de la puissance de l'installation de production
- 2019 : Mise en place d'au moins 50 %
- 2020 : Mise en place de 100 %

# L'enquête publique

- 31 mars 2015 : désignation de la commission d'enquête par le président du tribunal administratif de Rouen
  - Septembre-octobre 2015 : déroulement de l'enquête publique
  - Novembre 2015 : conclusions de l'enquête publique
- parc éolien en mer : **AVIS FAVORABLE**
  - base de maintenance: **AVIS FAVORABLE**
  - site de fabrication des fondations : **AVIS FAVORABLE**
  - raccordement du parc : **AVIS FAVORABLE**

# Les autorisations administratives

- 2012 : autorisation d'exploiter
- 25 février et 18 avril 2016 : délivrance de l'autorisation de raccordement électrique
- 5 avril 2016 : délivrance des autorisations au titre de la loi sur l'eau

# *Les prochaines étapes*

- Autorisation d'occupation du domaine public maritime du parc : en cours d'instruction
- Permis de construire de la base de maintenance : en cours d'instruction